

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 27 février 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

« L'administration bavaroise pour la santé publique et la sécurité alimentaire vient d'annoncer que le nombre de personnes atteintes de démence s'élève actuellement à quelque 270.000 patients. En l'an 2017, ce nombre se situait à 220.000 en Bavière. Pour la fin de cette décennie l'on anticipe un effectif d'environ 300.000 patients et 380.000 pour l'année 2040. À noter que la population bavaroise se situe à quelque 13 millions habitants (environ 16% de la population allemande).

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- *Quelle a été l'évolution du nombre de patients atteints d'une démence au Luxembourg depuis l'année 2017 ? Est-il possible de les distinguer par catégories d'âge ?*
- *Quelles sont, dans ce contexte précis, les prévisions d'ici les années 2030 et 2040 ?*
- *Depuis 2015, combien de personnes ont pris part chaque année au Programme Démence Prévention (pdp), selon les tranches d'âge ?*
- *L'année dernière, une application électronique a été lancée dans le cadre du pdp, visant à fournir des conseils pour prévenir la démence. Quel est le nombre total de téléchargements de cette application à ce jour ? Peut-on se prononcer sur la fréquence d'utilisation de cette application ?*
- *Madame la Ministre, estime-t-elle qu'il serait utile de mieux informer le public sur la disponibilité de cette application ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER
Député



Gilles BAUM
Député